Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rencontre des Conseils d'Etat vaudois et valaisan:

Les gouvernements des cantons de Vaud et du Valais ont constaté, le lundi 2 octobre 2000, que leur volonté de voir s'optimaliser la collaboration entre les cantons romands, notamment dans l'Arc lémanique, se traduit maintenant dans les faits. En effet, la Conférence des gouvernements de Suisse occidentale (CGSO) - présidée actuellement par le conseiller d'Etat valaisan Serge Sierro - dispose aujourd'hui d'un secrétariat qui permet de traiter les dossiers communs et de garantir leur suivi.

C'est au cours de leur rencontre annuelle, dans les salons du Grand Hôtel des Bains, à Lavey-les-Bains (VD), que les membres des deux Conseils d'Etat ont abordé cette question, de même que divers objets d'intérêt commun, sous la conduite de leurs présidents respectifs les conseillers d'Etat Claude Ruey et Jean-René Fournier.

Au cours de la réunion de travail, le dossier de la revitalisation du Rhône en aval de St-Maurice a également été abordé, ce qui a permis d'expliciter la décision prise, la semaine dernière, par le Grand Conseil valaisan siégeant à Vouvry, de mener les études portant sur la 3ème correction du Rhône sur l'ensemble de son cours de Gletsch au Lac Léman et non seulement sur les 80 km entre Brigue et Martigny.

D'autre part, il a été décidé de mettre en consultation, la semaine prochaine, auprès des hôpitaux ou institutions hospitalières des deux cantons une étude de divers scenarii d'organisation liés aux hôpitaux aigus de la Riviera et du Chablais, commandée par les départements de la santé du Valais et du canton de Vaud. Les membres des deux gouvernements ont, à ce sujet, clairement précisé qu'il s'agit là d'une consultation faite auprès des intéressés par les deux départements en charge du dossier et qu'aucun avis ne serait exprimé sur un quelconque choix de la part des deux exécutifs. Une conférence de presse aura lieu à ce propos mardi prochain.

Les conseillers d'Etat vaudois et valaisan ont également examiné divers autres dossiers d'intérêt commun, dont la collaboration intercantonale en matière de

transports publics. Des explications ont été données à ce sujet sur la planification du trafic longue distance voyageurs et marchandise. Les deux chefs de départements concernés ont réaffirmé, à cette occasion, que la pérennité de la ligne ferroviaire du Simplon demeurait un objectif prioritaire, de même que l'amélioration des liaisons franco-suisses.

Cet échange de vues annuel a aussi été l'occasion de s'informer mutuellement sur l'avancement des autres travaux en cours ou projetés et de coordonner les démarches des gouvernements vaudois et valaisan. Il s'agissait notamment de la possibilité ouverte par la nouvelle loi sur la politique économique valaisanne de créer des antennes régionales de promotion économique, notamment pour le Chablais.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 03 octobre 2000

M. Jean-Pierre Hocké, chef du Service des affaires extérieures, 021/ 316 40 58